1. 

PREFECTURE DES COTES D’ARMOR

1. **Demande d’agrÉment en qualité de garde particulier**

# Première demande d'agrément

# Renouvellement de l'agrément

**PARTIE A REMPLIR PAR LE PRÉSIDENT DE L’ASSOCIATION, LE DÉTENTEUR DE DROITS OU LE PROPRIÉTAIRE**

Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom.

Adresse : Indiquez l’adresse Code postal : Indiquer le code postal Commune :Indiquez la commune

Téléphone : Numéro de téléphone mobile ou fixe

Mail : Indiquez l’adresse mail

Sollicite l'agrément d'un garde particulier, en ma qualité de *(précisez vos fonctions ex : propriétaire des terres, détenteurs de droit de chasse ou de pêche, propriétaire forestier, groupement forestier, Maire….) :*

**Propriétaire :**

**Détenteur de droits :** Précisez chasse, pêche etc….

**Maire de :** indiquez la commune.

**Président(e) de :** indiquez le nom de l’association.

**Adresse du siège social :** Indiquez l’adresse du siège social

Sollicite l’agrément d’un ***(en fonction du ou des certificat(s) d’aptitude technique détenus par le garde)* :**

**Garde Particulier**

**Garde-Chasse Particulier**

**Garde-Pêche Particulier**

**Garde des Bois Particulier**

**Garde du domaine routier Particulier**

Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom.

Né(e) le Insérez date de naissance 00/mm/yyyy à indiquez la commune.

Adresse : Indiquez l’adresse Code postal : Indiquer le code postal

Téléphone : Numéro de téléphone mobile ou fixe

Mail : Indiquez l’adresse mail

Pour assurer la surveillance des biens suivants (*précisez la nature et la localisation des biens concernés*)

Nature des biens : Précisez chasse, pêche etc….

Localisation précise des biens (lieu-dit, parcelles, bois et commune) Précisez les biens couverts

**à** Commune

Signature du commettant :

Préfecture – Cabinet – place du général de Gaulle

22000 SAINT BRIEUC

**ANNEXE 1**



PREFECTURE DES COTES D’ARMOR

**PARTIE A REMPLIR PAR LE GARDE**

**Je soussigné(e)** Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom. atteste sur l’honneur

n'avoir jamais exercé les fonctions de garde dans le passé

avoir exercé les fonctions de garde dans le passé. Dans cette hypothèse, joindre une copie du précédent agrément en qualité de garde

**Fait à** Commune le Insérez date 00/mm/yyyy

*Signature du garde*

|  |
| --- |
| **Liste des pièces à fournir** |

En cas de première demande ou de renouvellement :

* Le présent imprimé dûment renseigné
* 2 photos d’identité **récentes**
* Une copie d'une pièce d'identité recto-verso du futur garde
* Un justificatif de domicile récent
* L'arrêté de reconnaissance de l'aptitude technique du garde délivré par le préfet ou le sous-préfet où sont situés les territoires concernés ou le(s) certficat(s) d’aptitude technique
* La validation du permis de chasser pour le garde-chasse qui souhaite détruire à tir (R.427-21 C.E)
* Pour les gardes chasse et gardes pêches ou garde particulier

Tout document établissant que le commettant dispose des droits de propriété ou d'usage sur le ou les territoires dont la surveillance est demandée (exemples : acte de propriété, baux, attestations…).

Lorsque le commettant est une fédération départementale de chasseurs, joindre la copie du contrat de surveillance conclu avec le garde.

Préfecture – Cabinet – place du général de Gaulle

22000 SAINT BRIEUC

**ANNEXE 2**



**Préfecture des Côtes d’Armor**

**CERTIFICAT DE GARDE PARTICULIER**

(à compléter par le garde particulier)

**Je soussigné(e),**

Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom.

Né(e) le Insérez date de naissance 00/mm/yyyy à indiquez la commune.

Adresse : Indiquez l’adresse Code postal : Indiquer le code postal

**Certifie** (cocher les cases ci-dessous) :

ne pas être membre du Conseil d'Administration de l’association ou société qui me commissionne et m'engage à ne pas exercer ces fonctions pendant la durée de mon mandat de garde particulier ;

ne pas être propriétaire ou titulaire de droits réels sur les propriétés gardées ;

ne pas exercer l'une des fonctions suivantes : Officier de Police Judiciaire (Maire ou Adjoint notamment), Agent de Police Judiciaire ou APJA (policier municipal notamment), garde champêtre, ingénieur technicien ou agent de l'ONF, des services forestiers des DDT ou des DRAF, Inspecteur de l’Environnement de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ou de l’Agence Française de la Biodiversité, agent des Parcs Nationaux ;

**Fait à** Commune le Insérez date 00/mm/yyyy

*Signature du garde*

***NB : Un ASVP ou un conseiller municipal peut être garde particulier.***

Préfecture – Cabinet – place du général de Gaulle

22000 SAINT BRIEUC

**ANNEXE 3**



**Préfecture des Côtes d’Armor**

**COMMISSION D'UN GARDE PARTICULIER** (à compléter par le commettant)

Je soussigné(e) Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom.

1. (Épouse ): Indiquer le nom.

Adresse : Indiquez l’adresse Code postal : Indiquer le code postal

Commissionne Nom : Indiquer le nom. Prénom Indiquez le prénom.

Né(e) le Insérez date de naissance 00/mm/yyyy à indiquez la commune.

1. (Épouse ): Indiquer le nom.

Adresse : Indiquez l’adresse Code postal : Indiquer le code postal

en qualité de : (cocher l'une des cases ci-dessus)

**Garde Particulier**

**Garde-Chasse Particulier**

**Garde-Pêche Particulier**

**Garde des Bois Particulier**

**Garde du domaine routier Particulier**

Pour assurer la surveillance de ma (ou mes) propriété (s) / mes droits de chasse / mes droits de pêche situés à :

Nature des biens : Précisez chasse, pêche etc….

*(liste exhaustive des communes)* Précisez les biens couverts

Les documents attestant de mes droits (titre de propriété, bail, contrat, attestation écrite du propriétaire ayant cédé ses droits, etc...) sont annexés à la présente commission ;

La localisation de ces droits figure sur la (les) carte(s) annexée(s).

Le garde particulier sera plus particulièrement chargé de constater les infractions suivantes (selon la spécialité du garde et des droits détenus par le commettant) :

infractions touchant à la propriété prévues et réprimées par le code pénal notamment (destruction,

dégradations, incendie, tags, dépôts de déchets, etc…),

infractions commises en matière de chasse prévues par le code de l’environnement,

infractions commises de pêche en eau douce prévues par le code de l’environnement,

infractions touchant à la propriété forestière,

infractions touchant au domaine routier prévues par le code de la voirie routière.

**Fait à** Commune le Insérez date 00/mm/yyyy

Signature

Préfecture – Cabinet – place du général de Gaulle

22000 SAINT BRIEUC